



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### services d'urgence

Question écrite n° 87877

#### Texte de la question

M. Olivier Marleix alerte Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation des services d'urgence de notre pays. Ces services font face à une véritable pénurie de médecins, qui conduit même certains d'entre eux à fermer. Pourtant, ils n'ont pas la possibilité de recruter des médecins urgentistes européens pour pallier ce manque de personnel, faute de reconnaissance de la spécialité « médecine d'urgence » par notre pays. Il est demandé à ces derniers une formation complémentaire d'un an en médecine générale française afin de pouvoir exercer ; une exigence supérieure pour ces praticiens à ce qui est requis pour les internes français en médecine générale (par exemple le stage en gériatrie). Aussi, il lui demande si, dans l'attente de la création en France de la spécialité médecine d'urgence, il est envisagé de permettre aux hôpitaux souffrant d'un manque de médecins urgentistes, de recruter des médecins européens dans les structures d'urgence.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Marleix](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 87877

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 septembre 2015](#), page 6761

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)